

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six septembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 35 **Quorum : 18**

Présents : 31

Ayant donné un Pouvoir : 02

Absents : 02

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 33

Résultat du vote :

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 33

Pour : 33

Contre : 0

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 17**

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

20/09/2023

31 présents : **Avressieux** : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier.
Belmont-Tramonet : Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. **Champagneux** : Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. **Domessin** : Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, MADELON Caroline, M. LESAGE Claude.
La Broidoire : Mme JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. **Pont de Beauvoisin** : Mmes FERRARI Myriam, YACONO Céline, MM. BERTHOLLIER Christian, LECOQC Pascal, PEYSSONNERIE Daniel. **Rochefort** : M. ARGOUD Yves.
Saint Béron : Mme VERRIER Muriel, MM. LARDE Alain, PERROT Alain. **Saint-Genix-les-Villages** : Mmes COUDURIER Françoise, PICARD Marie-France, MESTRALLET Nadège, MM. PARAVY Jean-Claude, DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre, PUGNOT Bertrand, REVEL Daniel. **Sainte Marie d'Alvey** : M. PERSON Philippe. **Verel-de-Montbel** : M. CEVOZ-MAMI Christian.

02 Pouvoirs : **Pont de Beauvoisin** : LOMBARD Daniel à BERTHOLLIER Christian. **Saint Genix les Villages** : LABBAY Catherine à REVEL Daniel.

02 Absents : **Domessin** : PICHE Barthélémy. **Saint Béron** : BILLON Pierre.

**OBJET : CONTRIBUTION FINANCIERE AVEC ENEDIS POUR L'EXTENSION DU RESEAU EN
PARC D'ACTIVITES VAL GUIERS ;**

- Vu la situation du parc d'activités Val Guiers et notamment le secteur « Bussilière » restant à aménager sur le territoire de la commune de Belmont-Tramonet,
- Vu l'étude de desserte électrique de ce secteur et devis de contribution financière dont le numéro d'opération est DA24-062957 réalisée par ENEDIS en date du 11/07/2023 pour un montant de travaux à charge de la collectivité de 56 882,84 € HT,
- Vu le budget prévisionnel 2023 du budget ZAE Val Guiers-Jasmin prévoyant un budget global de 100 000 € HT afin de permettre les premières viabilisations de ce secteur « Bussilière »,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par 33 voix pour, aucune voix contre ; aucune abstention,

➤APPROUVE la contribution financière de la communauté de communes Val Guiers dont numéro d'opération est DA24-062957 réalisée par ENEDIS en date du 11/07/2023 pour un montant de travaux à charge de la collectivité de 56 882,84 € HT ;

➤ **MANDATE** le Président pour la signature de cette convention ainsi que pour toutes pièces utiles à ce dossier.

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 12/10/2023,

Le Président,
Paul REGALLET



Le secrétaire de séance
Georges CAGNIN

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Georges CAGNIN, is written over the text.